

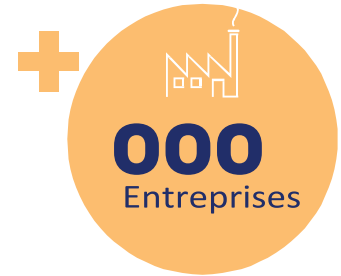
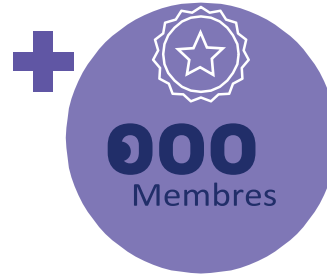


FCE

LE GUIDE DE L'ADHERENT



ENTREPRENEURS DE PROGRES





SOMMAIRE

LE FCE SE PRESENTE

QUI SOMMES-NOUS ?	3
L'ORGANISATION DU FCE	4
LES OBJECTIFS DU FCE	6
LA VISION DU FCE	7
LES MISSIONS DU FCE	8
LES VALEURS DU FCE	9

ETRE MEMBRE DU FCE

PROFIL DE L'ADHÉRENT AU FCE	11
FORMALITÉS D'ADHÉSION AU FCE	12
DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DU FCE	13
CONDITIONS DE PERTE DU STATUT DE MEMBRE DU FCE	14
ÉLÉMENTS DE LANGAGE	16
AVANTAGES AUX MEMBRES	22

QUI SOMMES NOUS ?

LE FCE SE PRESENTE



Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) est une association à caractère économique créée en Octobre 2000 par un groupe de chefs d'entreprises, afin de contribuer à l'instauration de l'esprit d'entreprise au sein de l'économie nationale et de promouvoir les intérêts de l'entreprise algérienne. L'association est ouverte aux entreprises privées algériennes, aux entreprises étrangères de droit algérien et aux entreprises publiques.

Pour le FCE, le développement des entreprises est la seule voie appropriée pour organiser une relance forte et durable de la croissance, de la création d'emplois et une lutte efficace contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle il revendique que l'entreprise soit placée au centre de toutes les politiques économiques publiques.

Présidé par Mr Ali HADDAD, le Forum regroupe 3000 chefs d'entreprise représentant 6000 entreprises à février 2017. Les sociétés membres du FCE cumulent un chiffre d'affaires global de plus de 40 milliards de dinars et emploient plus de 300000 salariés.

De nombreuses entreprises membres sont leaders dans leur filière d'activité. Les principaux secteurs couverts (18 sur les 22 que comprend la classification nationale) sont notamment ceux des industries agroalimentaires, des matériaux de construction, des industries électriques et électroniques, des industries mécaniques, des industries pharmaceutiques, du papier et de l'emballage, du bois, des travaux publics et de la construction, de la grande distribution ...

L'ORGANISATION DU FCE :



L'organisation du Forum est articulée autour des organes et structures suivants :

- **L'Assemblée Générale** : Elle est l'organe suprême, qui se tient au moins une fois par an.
- **Le Conseil Exécutif** : Il est Composé de 31 membres (Un Président et 10 Vice-Présidents, élus pour 4 années par l'Assemblée Générale).
- **Le Président** : Il est élu directement par l'Assemblée Générale pour un mandat de 4 années. Il représente le Forum dans tous les actes de la vie civile.
- **Conseil d'Orientation Stratégique** : L'Assemblée Générale désigne un Conseil d'Orientation Stratégique (COS) composé de membres choisis, parmi les membres du FCE, en raison de leur expérience au service de l'entreprise ainsi que de leur engagement à l'égard du FCE. Il a pour missions de :
 - Veiller à la bonne orientation du FCE conformément à sa plateforme
 - Formuler toute recommandation sur les questions en rapport avec les objectifs du FCE
 - Eclairer le Conseil exécutif sur toutes les questions qui lui sont soumises

L'ORGANISATION DU FCE :



LE FCE SE PRESENTE



- **Des Commissions permanentes** : le FCE a mis en place 28 commissions permanentes. Elles participent à l'élaboration des orientations du FCE, formulent des propositions d'actions et des recommandations qui sont proposées auprès des pouvoirs publics.
- **Un Observatoire de l'Information Economique** : Il produit et diffuse : un Baromètre économique du Forum; une information économique fiable et de qualité ; des informations économiques générales ; des études sectorielles sur les filières de production, des notes de conjonctures, ... Une importante base de données socio-économique est également mise à la disposition des membres et partenaires du FCE.
- **48 Délégués de wilaya** : Pour permettre au FCE de déployer son action à travers l'ensemble du territoire national et contribuer à la création d'une dynamique territoriale, il est désigné des délégués de Wilaya pour assurer la représentation du FCE au niveau local.

LES OBJECTIFS DU FCE



1/ Sur le plan interne :

- Organiser et développer la concertation entre les membres du FCE ;
- Mettre à la disposition des entreprises l'information économique utile et d'actualité ;
- Initier toutes les études économiques qui intéressent le FCE ;
- Encourager la conclusion d'affaires ou de projets d'association entre les membres ;
- Rechercher et faciliter les opérations de partenariat ou de prise de participation entre l'entreprise algérienne et l'entreprise étrangère ;
- Conseiller l'entreprise adhérente et, au besoin, l'assister dans certaines démarches ;
- Encourager la formation et la recherche sur le management des entreprises.



2/ Sur le plan des relations et de la concertation avec les pouvoirs publics :

- Etudier et analyser tout document, projet ou disposition à caractère législatif ou réglementaire émanant des pouvoirs publics et ayant un impact économique ;
- Formuler des suggestions et recommandations relatives aux questions économiques ;
- Porter à la connaissance des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise la position du FCE sur toute question économique, s'il juge opportun de le faire ;
- S'organiser pour répondre à toute consultation ou avis émanant des pouvoirs publics ou d'autres organismes et institutions similaires ;
- Organiser la participation du FCE aux réunions, symposiums, colloques et autres auxquels il attache un intérêt.

LE FCE SE PRESENTE



2/ Sur le plan des relations et de la concertation avec les pouvoirs publics :

- Développer avec les organisations similaires, les organisations patronales, les associations économiques étrangères des relations d'affaires ;
- Participer à travers les entreprises membres aux manifestations économiques à l'étranger qui suscitent l'intérêt du FCE ;
- Organiser des journées d'études en Algérie et à l'étranger en collaboration avec des organismes étrangers ;
- Adhérer à toute organisation internationale poursuivant les mêmes buts.

LA VISION DU FCE

LE FCE SE PRESENTE



Le FCE, par son leadership, constitue la référence incontournable dans la défense des intérêts de l'entreprise et vise à exercer, de manière constructive, une influence positive sur les choix économiques pour une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la créativité, la productivité, la création de richesse et le développement du capital humain sont les conditions nécessaires à la création de progrès et à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.



LA MISSION DU FCE

LE FCE SE PRESENTE



Le FCE a pour mission de s'assurer que les entreprises puissent disposer en Algérie d'un environnement d'affaires sain et transparent afin de créer de la valeur et de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS

Quels que soient sa région, son secteur d'activité ou sa taille; qu'elle soit publique ou privée, jeune ou ancienne, l'Entreprise est la force motrice d'une nouvelle économie algérienne compétitive et diversifiée. Le FCE à la vocation de représenter et de défendre les intérêts de toutes les entreprises algériennes.

AU SERVICE DE LA CONCERTATION ET DE L'ACTION

Le FCE agit pour le renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Dans la confiance et la transparence, le FCE fait valoir le point de vue de l'entrepreneur pour qu'il soit en synergie avec l'action du gouvernement et un vecteur de croissance durable pour l'accélération de l'économie nationale.

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Le FCE est le promoteur de l'esprit entrepreneurial. Notre action est guidée par le devoir de soutenir l'initiative individuelle en lui offrant un support moderne et permanent. Nous constituons une force unie pour servir la modernité économique et une force mobilisée sur laquelle l'Algérie peut compter.

LES VALEURS DU FCE

PRAGMATISME



Nos actions sont concentrées sur la recherche de performance pour engendrer des résultats pragmatiques et positifs. Collectivement, nous imaginons avec rigueur un avenir optimiste et prospère

ENGAGEMENT



Nous souhaitons fédérer toutes les énergies animées par la passion d'entreprendre. Ensemble, nous sommes mobilisés pour construire une société algérienne résolument engagée vers l'avenir.

LE FCE SE PRESENTE



SOLIDARITÉ



Nos actions sont concentrées sur la recherche de performance pour engendrer des résultats pragmatiques et positifs. Collectivement, nous imaginons avec rigueur un avenir optimiste et prospère

OUVERTURE



Nous souhaitons fédérer toutes les énergies animées par la passion d'entreprendre. Ensemble, nous sommes mobilisés pour construire une société algérienne résolument engagée vers l'avenir.





**ETRE MEMBRE
DU FCE**

PROFIL DE L'ADHÉRENT DU FCE



L'adhésion est ouverte à toutes les entreprises de production de biens et de services de droit algérien qui partagent les objectifs du FCE et qui souhaitent participer à la réflexion et au débat sur les problèmes économiques et le développement de l'esprit d'entrepreneuriat.



PROFIL DE L'ADHÉRENT DU FCE



Demande d'adhésion

Toute demande d'adhésion est à adresser au Secrétaire Général du FCE, accompagnée des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'adhésion dûment renseigné et signé ;
- Le parrainage écrit d'un membre et/ou une lettre de motivation ;
- Copie du registre de commerce ;
- Déclaration annuelle des salariés ;
- Dernier bilan comptable (TCR) .

Traitement de la demande

Le Secrétaire Général se charge de soumettre la demande au Conseil Exécutif qui statue sur son acceptation ou son rejet.

Effet de l'adhésion

L'adhésion prend effet à compter de la date de paiement de la cotisation annuelle au titre de l'année de l'exercice social. Dans le cas où la cotisation est versée au dernier trimestre, elle vaut paiement pour l'exercice suivant.

DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DU FCE



Les Droits

Chaque membre en situation régulière vis-à-vis du FCE a le droit de:

- Bénéficier de tous les services liés à l'activité de l'Association ;
- Participer à toute Assemblée Générale et prendre part aux délibérations et au vote ;
- Etre éligible dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur en qualité de membre du Conseil Exécutif ;
- Etre éligible au poste de Président ;
- Faire partie d'une ou plusieurs commissions constituées par le Conseil Exécutif.



Les Obligations

Chaque membre, dans l'exercice de ses droits au sein du FCE s'engage à :

- Respecter les statuts, le règlement intérieur et les décisions ou les résolutions régulièrement prises tant par l'Assemblée Générale que par le Conseil Exécutif ou par le Président ;
- Participer activement aux Assemblées Générales ;
- S'interdire toute immixtion, sans titre, dans la gestion ou d'empiéter sur les fonctions ou les attributions des organes de direction ;
- S'interdire de réclamer toute rémunération ou contrepartie pour toute intervention ou prestations opérées au profit du FCE, sauf accord préalable de l'organe de direction.

ETRE MEMBRE DU FCE



- S'interdire de faire au nom du FCE toute déclaration, publier un communiqué de presse et de représenter le forum à un événement s'il n'est pas habilité par le président ;

- Verser la cotisation est exigible du 01 octobre N-1. Le paiement doit intervenir au plus tard le 30 mars.

A défaut de paiement dans les délais fixés, le membre sera considéré défaillant et ne pourra prendre part au vote de l'Assemblée Générale ;



CONDITIONS DE PERTE DU STATUT DE MEMBRE DU FCE



La qualité de membre se perd par :

- La démission formulée par écrit ;
- Le non-paiement des cotisations ;
- La radiation pour des motifs graves ;
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur ;
 - Exercice d'actes ou adoption de comportements susceptibles de porter préjudice au FCE ou à l'un de ses membres.
 - Prise d'engagement au nom du FCE sans l'accord du Président.
 - Communication au nom du FCE sans y être expressément habilité par le Président.
 - Utilisation des structures ou du logo du FCE sans autorisation expresse.
- La dissolution du FCE.

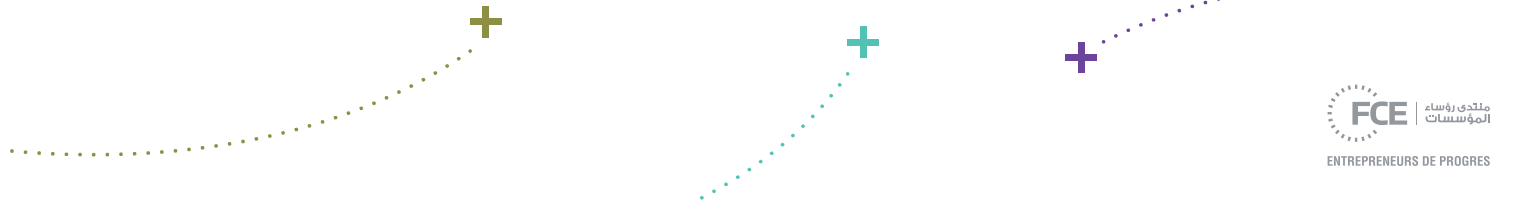


ELEMENTS
DE LANGAGE

ELÉMENTS DE LANGAGE POUR UNE ARGUMENTATION EFFICACE

Les éléments de langage constituent un référentiel de prise de parole. Ce référentiel permet à chacun des membres du FCE, lorsqu'il est amené à s'exprimer, de disposer d'un argumentaire source sur lequel il pourra bâtir sa prise de parole.

Il est primordial que les membres maîtrisent ces éléments de langage pour que les prises de paroles convergent, in fine avec la vision et la mission du FCE.





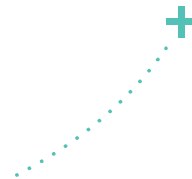
LA MISSION DU FCE

Le FCE milite pour une économie prospère, compétitive et solidaire. Son but est d'agir en faveur d'un environnement optimal pour l'économie Algérienne.



LE POSITIONNEMENT DU FCE

Le Forum des Chefs d'Entreprise se positionne comme l'organisation représentative du monde de l'entreprise. Son leadership est aujourd'hui incontesté. Les actions du FCE sont fondées sur la crédibilité, l'efficacité et la solidarité.





LE RÔLE DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est l'unique centre de création de richesse pérenne pour notre pays.

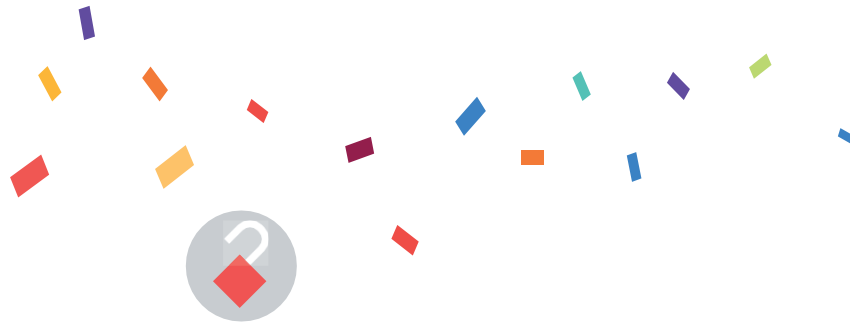
Elle doit être au centre des préoccupations des pouvoirs publics et de toutes les parties prenantes.



FCE ET POUVOIRS PUBLICS

Le FCE se considère comme le partenaire des pouvoirs publics dans la définition des stratégies économiques. Il est dans une logique de construction et non de confrontation. La concertation permanente doit être la règle. Cela ne l'empêche pas d'exprimer clairement ses positions lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de l'entreprise Algérienne.





OUVERTURE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le FCE milite pour l'ouverture de l'ensemble des secteurs d'activité au privé national et cela en parfaite adéquation avec le principe de la liberté d'investir. Principe d'ailleurs consacré par notre constitution (article 37 de la constitution). Dans cette optique la préférence nationale doit être la règle tout en respectant les lois et les engagements de notre pays.



ETRE MEMBRE DU FCE



PERFORMANCE DU SECTEUR PRIVÉ

Toutes les économies développées ou émergentes s'appuient sur un secteur privé performant. C'est le secteur privé qui est capable par son mode de fonctionnement de contribuer à l'édification d'une économie compétitive créatrice de richesse et d'emploi.





SOLIDARITÉ NATIONALE

Les membres du FCE sont fiers d'appartenir à un état solidaire.

La solidarité de la collectivité nationale doit être consacrée exclusivement à nos compatriotes qui en ont le plus besoin.

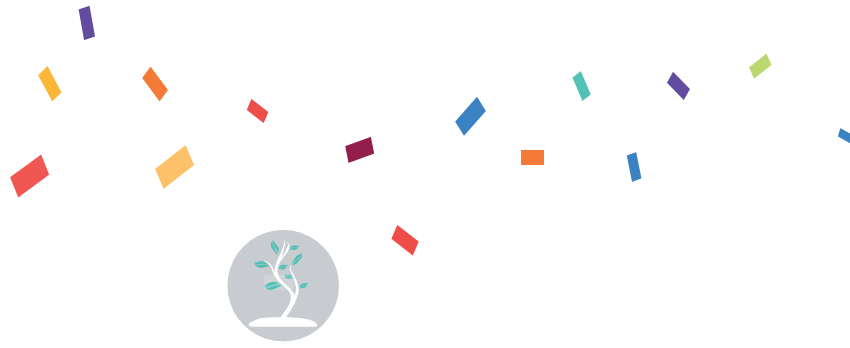
Le FCE est pour le soutien direct à cette catégorie par l'amélioration de leur revenu.



RÉINDUSTRIALISATION, PARTENARIAT

La réindustrialisation de notre pays est un défi majeur. Le FCE est disposé à prendre ses responsabilités dans toutes les politiques qui s'inscrivent dans cette optique. Ses membres sont disposés à donner un contenu concret à toutes initiatives allant dans ce sens.

Le partenariat public-privé national est l'une des voix à privilégier.

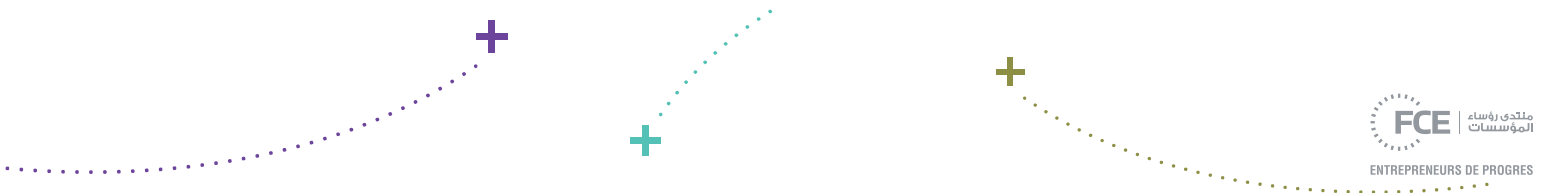


ETRE MEMBRE DU FCE



ENTREPRENARIAT, JEUNESSE

Le développement de l'esprit d'entreprise auprès de la jeunesse Algérienne est une priorité au FCE. Les jeunes Algériens ont du génie, ils sont créatifs et cela est confirmé par le nombre de brevets déposés chaque année par les jeunes et par la réussite de nombreux d'entre eux dans des pays où la compétition est féroce. Le système national de formation doit s'ouvrir à cette dimension.





AVANTAGES AUX MEMBRES

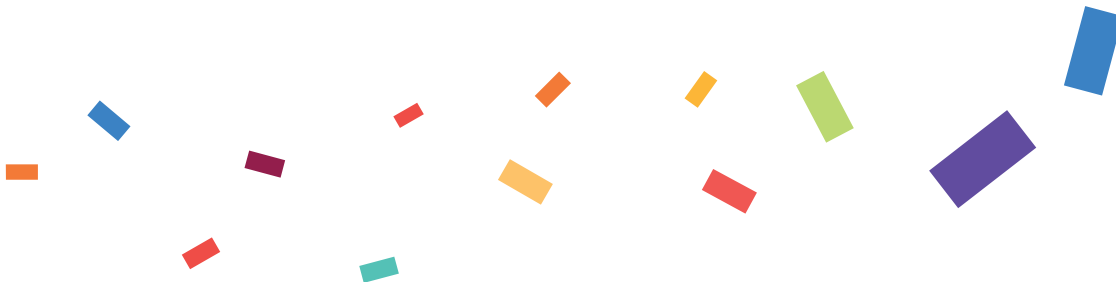
RÉDUCTIONS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS :

Hilton – Sofitel – Aurassi – Sheraton Club des Pins – Groupe EDEN – Royal Hotel –
Le Meridien – Sheraton Oran – Renaissance – Golden Tulip Sabri /
Tulip Inn Rym El Djamil...



RÉDUCTIONS ACCORDÉES PAR LA COMPAGNIE TRANSPORT AÉRIENNE AIGLE AZUR :

Remise de 10% sur les tarifs des billets en Classe Economique et remise de 5% sur les
tarifs des billets en Classe Affaires et « Carte de Fidélité Corporate », qui permet de
faire bénéficier à l'entreprise un bonus de miles de 10 à 25% à chaque voyage.



RÉDUCTIONS ACCORDÉES PAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MACIR VIE :

- Réduction de 10% sur les « assurances voyages »
- Réduction de 50% sur « tous risques automobiles »
- Polices d'assurance voyage

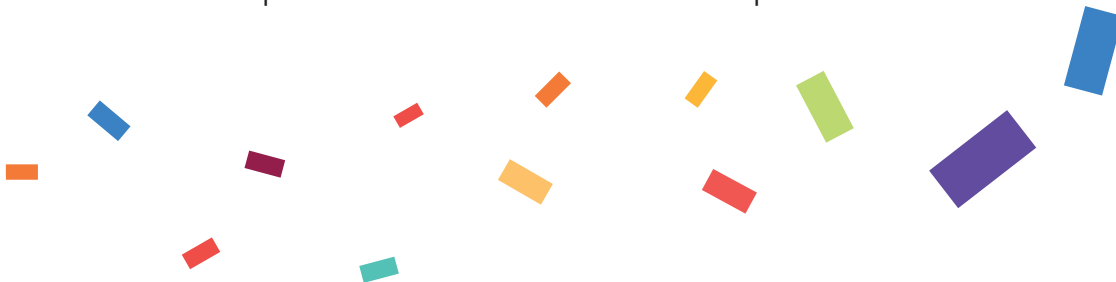


Ces avantages sont accordés sur présentation de la « Carte de Membre », remise au membre après paiement de la cotisation annuelle.

REVUE ET PUBLICATION :

Une revue de presse est envoyée quotidiennement par voie électronique aux membres.

- Le Forum édite mensuellement une revue économique dans laquelle des espaces publicitaires sont mises à la disposition des membres à des tarifs préférentiels.





ALI HADDAD
PRÉSIDENT



SALAHEDDINE ABDESSEMED
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TIC
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



MOHAMED BAIRI
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS



DR. BRAHIM BENABDESLEM
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE



MOHAMED LAID BENAMOR
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INDUSTRIE



MEHDI BENDIMERAD
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
RELATIONS INTERNATIONALES



YACINE BENACHOURA
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



ABDELMADJID FECKKEUR
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉNERGIE



NACIRA HADDAD
VICE-PRÉSIDENTE
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DE L'ENTREPRENARIAT ET DE LA FORMATION

LE CONSEIL EXECUTIF DU FCE



HOCINE MANSOUR METIDJI
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS



AHMED EL ANTRI TIBAOUI
VICE-PRÉSIDENT - PRÉSIDENT DU COS
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
FINANCEMENT ET RELATIONS
AVEC LES BANQUES



AGLI SAMY
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



DJILALI BENAHMED
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



HOCINE BENHAMADI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INDUSTRIE
ÉLECTRONIQUE



FATIMA ZOHRA BOUCHEMLA
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DE L'EMPLOI ET LÉGISLATION DU
TRAVAIL



AMAR BOUKHEDDAMI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



DJAMEL EDDINE CHELGHOUM
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



KARIM CHERIF
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TOURISME



ABDESLEM DJERBELLOU
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



AMOR HABES
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



SEFIANE HASNAOUI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



LIES KERRAR
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
FISCALITÉ ET PRARFISCALITÉ



KAMEL MEHSE
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
& PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BTPH



KAMEL MOULA
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



ABDERRAHIM NADIR
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



SAÏD MONCEF OTHMANI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



MOHAMED BOUDJIMAR
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



IMED BENMALEM
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



MOHAMED HAKIM SOUFI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SERVICES



SAMIR YAICI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



ABDELAZIZ ZETCHI
MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF



FCE

LE GUIDE DE L'ADHERENT

Lotissement Sylvain Fouratier

N°08 El Mouradia, Alger

Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48 67 56

contact@fce.dz / www.fce.dz